

SÉANCE DU 9 JUIN 2023
COMPTE RENDU DE SEANCE

L'an 2023, le Neuf Juin, Le Conseil Municipal de LA CHAPELLE VENDOMOISE s'est réuni à 13 heures 45, au lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BORDE, Maire de La Chapelle Vendômoise.

Date de convocation : 2 Juin 2023

Présents: Mmes FORTIN Colette, RIGAULT Caroline, CHARDON Catherine
Mrs BORDE François, FARNIER Dominique, BELLANGER Roland,
POUSSE Pascal, RHENY Raymond, LE MENER François, POUSSE Pascal

Absents : Mr BISSON Grégory, excusé, donne pouvoir à Mr RHENY Raymond
Mr ZAARAOUI Omar, excusé, donne pouvoir à Mme FORTIN Colette
Mr GAULT Jean-Philippe, excusé, donne pouvoir à Mr BELLANGER Roland

Secrétaire : Mr POUSSE Pascal

- **2023-041 – Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales 2023**

Vu le décret n° 2023-257 du 6 Avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté n° 41-20233-22-00003 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants à désigner ou à élire dans les communes de Loir et Cher en vue de l'élection des sénateurs, le 24 septembre 2023 ;

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral doit être composé des deux membres les plus âgés et des deux membres les plus jeunes. Il s'agit de : Mme FORTIN Colette et Mr RHENY Raymond, Mme RIGAULT Caroline et Mr POUSSE Olivier

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Monsieur le Président rappelle que l'objet de la présente séance est l'élection des grands électeurs titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales. Il est procédé séparément au vote.

Après avoir dépouillé séparément, les résultats sont les suivants :

Résultat des votes du 1^{er} tour pour la désignation des délégués :

Nombre total de bulletins :	Nombre de bulletins blancs :	Nombre de bulletins nuls :	Nombre de suffrages exprimés :
13	0	0	13

Les élus délégué(s) ont été élus avec 13 voix, à savoir :

<u>DELEGUES TITULAIRES</u>
BORDE François
FORTIN Colette
LE MENER François

Résultat des votes du 1^{er} tour pour la désignation des suppléants :

Nombre total de bulletins :	Nombre de bulletins blancs :	Nombre de bulletins nuls :	Nombre de suffrages exprimés :
13	0	0	13

Les élus suppléant(s) ont été élus avec 13 voix, à savoir :

<u>SUPPLEANTS</u>
POUSSE Pascal
RIGAULT Caroline
ZAARAOUI Omar

Fin de la séance à 14 h 05